



FORMATION



Rédiger ses statuts associatifs

Objectifs

Connaître le cadre légal des statuts associatifs

Savoir rédiger correctement ses statuts

Organiser le fonctionnement de l'association

Contenus :

La loi 1901 impose 3 dispositions dans les statuts

Exceptions

Membres, dirigeants

Instances et modalités de prise de décision

Les ressources le règlement intérieur et la dissolution

Pour qui ? Tout membre bénévole et / ou dirigeant associatif

Intervenante : Cécilia MARCHAND, responsable du service comptabilité à l'AGLCA

Durée : 2h30

Tarif : Gratuit

Date : jeudi 2 février 2023 à 19h00

Lieu : Maison de la Culture et de la Citoyenneté, 4 allée des Brotteaux 01000 Bourg-en-Bresse,



Retrouvez toutes nos formations sur www.aglca.asso.fr

Infos / Inscriptions

Naïla Barboucha

04 74 23 29 43

formation@aglca.asso.fr



La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient ce programme à hauteur de 11000€